



Jean-Louis BORLOO
Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi
139 Rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Paris, le 5 Juin 2007

Objet :
Intégration des catégories 4 et 5
de demandeurs d'emploi dans les
statistiques mensuelles

Monsieur le Ministre,

C'est en ma qualité de président de l'AJIS que je vous écris aujourd'hui.

Les journalistes sociaux souhaiteraient en effet, comme vous vous y étiez engagé, que soient dorénavant rendues publiques –dans le document ANPE-Dares présentant chaque mois les demandeurs d'emploi sur le marché du travail- les données (et leur évolution) des catégories 4 et 5 de demandeurs d'emploi.

Disposer de ces données nous permettrait de mieux évaluer et commenter les évolutions des demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Et donc de rendre une information véritablement complète.

Je suis naturellement disposé à en discuter avec vous si nécessaire et à vous développer nos arguments en ce sens.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Marc LANDRÉ
Journaliste à l'Expansion,
Président de l'AJIS

Copie : Stéphane Richard, Frédérique Henry et Benoît Parayre.